

Évaluer les archives de la diffusion et de la valorisation des savoirs : étude de cas

Julien Pomart

Citer ce document / Cite this document :

Pomart Julien. Évaluer les archives de la diffusion et de la valorisation des savoirs : étude de cas. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 183-196;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5391>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5391

Fichier pdf généré le 18/03/2019

Évaluer les archives de la diffusion et de la valorisation des savoirs : étude de cas

Julien POMART

Introduction

L'évaluation des archives, documents et données de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) a fait l'objet de deux instructions : en 2005, pour les services et établissements concourant à l'Éducation nationale¹ et en 2007, pour les délégations du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des archives des unités de recherche et de service². La réflexion se trouve constamment alimentée par de nouveaux questionnements, en partie au sein de la section Aurore de l'Association des archivistes français qui a élaboré en 2009 un Référentiel de gestion des archives de la recherche. La réflexion se focalise sur deux pendants majeurs des archives de l'ESR : d'un côté, les « archives administratives », liée à la gestion financière, à celle des personnels enseignants ou non, ou encore des étudiants et chercheurs, et de l'autre, les « archives scientifiques », produites et reçues par les équipes de recherche.

Un « troisième genre » existe pourtant : celui de la diffusion et de la valorisation des savoirs. Bibliothèques, services d'archives ou de documentation, services d'édition, plates-formes de diffusion, cellules de communication, revues, etc. sont concernés. Ce périmètre recouvre en somme toutes les sources documentaires primaires découlant des activités de diffusion et de valorisation qui peuvent exister au sein ou en dehors du bureau du chercheur, du laboratoire, du centre de recherche. Or les instructions et recommandations portant sur ce type d'archives sont quasi inexistantes et l'on peut s'interroger sur cette non prise en compte : son intérêt serait-il minime ?

¹ Instruction DAF DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005.

² Instruction DAF/DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007.

À travers une étude de deux cas, un service d'édition et une bibliothèque de recherche, nous étudierons de manière transversale des problématiques d'évaluation et de sélection des documents et données (élaboration de tableaux de gestion, tri, échantillonnage, etc.). Il s'agit de mettre en perspective les politiques mises en œuvre avec les usages, qu'ils existent déjà ou qu'ils soient anticipés par les archivistes. Nous nous pencherons pour finir sur deux cas de typologies documentaires qui illustrent la complexité rencontrée en matière d'évaluation de ce troisième genre des archives.

Archives de l'édition scientifique : les Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Les Éditions de la Maison des sciences de l'homme sont nées au début des années 1970 sous la direction de Clemens Heller, historien et fils d'un éditeur viennois, administrateur adjoint de Fernand Braudel puis administrateur lui-même entre 1985 et 1992.

En tant que service de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), les Éditions de la Maison des sciences de l'homme ont développé un catalogue en sciences humaines et sociales qui rassemble des publications scientifiques nées pour la plupart d'une collaboration avec d'autres institutions, qu'elles soient françaises (EHESS, CNRS, INRA, Institut de France, ministères de la Culture et de la Communication, de l'Éducation nationale et de la Recherche) ou étrangères. Elles sont l'expression de la politique scientifique de la Fondation.

En 2010, au moment de sa collecte, le fonds d'archives des Éditions représentait un peu plus de 30 mètres linéaires. Un volume qui peut sembler anecdotique. Toujours est-il qu'il était nécessaire de se pencher sur cette question : que conserver, et sur quels critères ? Quelle politique définir pour les archives produites aujourd'hui ?

Une évaluation difficile a priori

L'essentiel des archives papier est constitué de dossiers de projets de publication de monographies et de revues, qu'ils aient été réalisés ou non, de dossiers de fabrication des œuvres, de documents relatifs à la politique éditoriale. La problématique de la sélection est complexe : rares sont les

instructions et outils méthodologiques consacrés à l'activité éditoriale, encore moins dans le périmètre de l'Enseignement supérieur et la Recherche. Les archives de l'édition n'ont souvent d'existence que sous l'angle patrimonial, dans une perspective historique telle qu'à l'Institut mémoire des éditions contemporaines (IMEC).

La Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Banq) a élaboré en 2005 un *Guide des archives de maison d'édition*¹, outil détaillé pour la gestion des archives des maisons d'édition et résultat d'une initiative lancée en 2002 dans le cadre d'une réflexion globale sur la sauvegarde de la mémoire du milieu de l'édition. Néanmoins malgré toutes ses qualités, ce guide ne peut que partiellement répondre aux attentes des archivistes désireux d'effectuer un tri dans les archives d'un service d'édition d'une université ou d'un organisme de recherche.

Premièrement, ces archives sont justement abordées sous l'angle des maisons d'édition constituées en associations ou en entreprises, mais jamais dans la perspective de services intégrés à une structure plus grande, encore moins dans le périmètre qui nous concerne. De ce fait, il est délicat de transposer directement ces instructions tant les environnements sont différents. Il faudrait de surcroît prendre en compte les différences juridiques et légales entre le Canada et la France afin de définir les sorts finaux des documents et calculer leur durée d'utilité administrative.

Deuxièmement, si le guide mentionne systématiquement le support de chaque document (papier, électronique ou audiovisuel), il n'est pas fait mention des formats et environnements numériques alors que ceux-ci constituent une des particularités des archives de l'édition. On pense aux logiciels de publication assistée par ordinateur (PAO), commercialisés depuis 1985, mais il ne faut pas oublier l'apparition du livre électronique et de la production numérique structurée en XML-TEI.

Les indications relatives aux archives éditoriales sont donc maigres. Et pourtant des questions peuvent se poser : quels choix ont motivé la sélection de telle ou telle œuvre pour publication ? Faut-il conserver la première version du texte envoyée par un auteur ? Est-il nécessaire de conserver toutes les versions intermédiaires ? Quels formats de fichier retenir pour l'archivage ? À l'heure où le milieu de l'édition scientifique subit une crise, se profile un risque de dilution de sa mémoire.

¹ BANQ, *Guide des archives de maison d'édition*, 2005.

L'élaboration d'un référentiel de tri et de conservation

Afin d'être en mesure de trier l'arriéré et de mettre en œuvre une politique d'archivage concertée avec les producteurs du service des Éditions, les archivistes de la FMSH ont mis au point un référentiel de tri et de conservation au moyen d'actions convergentes.

D'abord le classement d'une partie de l'arriéré des archives du service, qui a permis d'acquérir une connaissance de la production passée aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, des grands principes et du vocabulaire de l'édition scientifique ainsi que des problématiques en termes de classement : cela procède d'une démarche empirique. La moitié des dossiers de projets éditoriaux conservés a été classée et a fait l'objet d'un instrument de recherche archivistique¹.

Ensuite, la collecte des données du guide publié par Bibliothèque et Archives nationales du Québec a alimenté la réflexion. Pour chaque type d'activité sont indiquées plusieurs typologies documentaires avec pour précisions :

- le(s) support(s) de conservation ;
- la période d'utilité des informations ;
- la disposition finale.

On s'aperçoit *a posteriori* que l'élaboration du référentiel a consisté partiellement à transcrire à l'échelle micro d'un service d'édition les recommandations données à l'échelle macro de l'ensemble des maisons d'édition d'un pays : c'est en somme la méthodologie appliquée en règle générale par les archivistes avec les instructions des Archives de France. Si ce document précieux renseigne sur les supports de conservation, rien n'est indiqué quant aux formats électroniques utilisés. Ce qui est parfaitement normal pour un guide ayant pour vocation à être utilisé par un grand nombre de maisons d'éditions. Nous nous situons ici dans le cadre d'une expertise théorique.

Enfin nous avons réalisé des entretiens avec les différents intervenants dans la chaîne éditoriale : responsable de service, secrétaires d'édition et/ou de rédaction, chargée de communication. Nous sommes ici dans la pratique de l'enquête qui permet de répondre au plus près aux besoins de nos producteurs d'archives institutionnelles et d'élaborer un outil de référence parfaitement adapté, extrêmement précis et dont les collègues non-archivistes pourront se saisir. On touche là à une problématique sensible : quand bien même un service d'édition et une fonction archives coexistent au sein de la même institution, encore faut-il disposer du temps nécessaire à la mise au point, ensemble, d'une politique d'archivage.

¹ Voir : <http://archivesfmsh.hypotheses.org/1163>.

Entre valeur patrimoniale et valeur probante

Quelles conclusions tirer de l'élaboration de cet outil ? On distingue deux grands ensembles d'archives dont la valeur est à la fois patrimoniale et probante.

D'un côté on recense les documents et données relatifs à la politique éditoriale de la maison d'édition, au processus éditorial en lui-même, à l'élaboration des contenus à publier. On relève à la FMSH des changements techniques dans la production des œuvres qui induisent une simplification prévisible pour l'archivage. L'environnement de production des archives électroniques de l'édition avait pour conséquence l'apparition de certaines problématiques : utilisation de logiciels de PAO propriétaires (Adobe InDesign, Quark Xpress pour ne pas les citer), travail sous iMac. La collecte de ces archives pose donc problème, notamment par le fait qu'il est nécessaire de disposer du logiciel métier afin d'être en mesure d'ouvrir le document et évaluer son intérêt.

Typologie documentaire	Durée d'usage	Durée de conservation par le service	Durée de conservation aux archives	Sort final	Support (papier/électronique)	Format (HD : haute définition, BD : basse définition)	Logiciel
Manuscrit original	Jusqu'à parution	1 an après parution	Conservation illimitée aux archives		papier + électronique	.doc	
Manuscrit (unités éditoriales = chapitres ou articles)	Jusqu'à parution	1 an après parution	Destruction		électronique	.doc	Word, Prolexis
Fichier pivot pour l'édition multisupports	Toutes éditions (multisupports) + retirage	Conservation illimitée	Conservation illimitée aux archives		électronique	.xml	XML Mind, XML Editor
PAO	impression	Conservation illimitée	Conservation illimitée aux archives		électronique	.indd	Adobe InDesign
Document PDF imprimeur	impression	Conservation illimitée	Conservation illimitée aux archives		électronique	.pdf (HD)	Adobe Acrobat Pro
Livre électronique ePub	Jusqu'à fin de vente	Conservation illimitée	Conservation illimitée aux archives		électronique	.epub	Calibre/Sigil (éditeur ePub) ; liseuse
Livre électronique OpenEdition Books	Jusqu'à fin de vente	Conservation illimitée	Conservation illimitée aux archives		électronique	.zip (.xml et .jpeg)	
Page Web	Jusqu'à fin de vente	Conservation illimitée	Conservation illimitée aux archives		électronique	.xhtml	
Document PDF enrichi	Jusqu'à parution	1 an après parution	Conservation illimitée aux archives		électronique	.pdf (HD)	Adobe Acrobat
Document PDF pour vente en ligne	Jusqu'à parution	1 an après parution	Conservation illimitée aux archives		électronique	.pdf (BD)	Adobe Acrobat
Couverture	Jusqu'à fin de vente	1 an après parution	Conservation illimitée aux archives		électronique	.tiff (HD) / .jpg	Adobe CS4

Extrait de la partie « élaboration d'un ouvrage électronique » du référentiel © Landry Riche

La nouvelle chaîne de production des textes permet de s'affranchir peu à peu des contraintes techniques. Comme d'autres métiers, les normes convergent vers l'utilisation d'un schéma basé sur le XML (dans ce cas XML-TEI) qui permet de dissocier le fond de la forme : les contenus sont encodés en fichiers XML auxquels sont associées des feuilles de style CSS. La version finale de chaque monographie ou revue est conservée en PDF. L'archivage est plus simple dans la mesure où ces formats sont ouverts. Les deux premiers formats cités peuvent d'ailleurs être ouverts avec un simple éditeur de texte.

De l'autre côté, la gestion des droits (édition, traduction, reproduction, etc.) génère avant tout des archives papier dont la conservation est vitale pour l'institution puisqu'il faut être en mesure de les communiquer afin de ne pas être en position délicate vis-à-vis des auteurs avec lesquels on souhaite négocier/renégocier des droits. Quant à la déclaration de dépôt légal effectuée à la BnF, elle est aussi conservée sous forme papier.

Au final, l'élaboration du référentiel démontre qu'une grande partie des archives du service d'édition est à conserver de manière pérenne.

Quelles mémoires pour les bibliothèques ? La bibliothèque de la FMSH

La bibliothèque de la FMSH est née en 1957, à l'époque de la préfiguration de la Maison des sciences de l'homme, quand la Fondation était encore une association située au 20 rue de la Baume à Paris. Les archives du premier service constitué en tant que tel dont le rôle fut central dans le projet institutionnel représentent paradoxalement un faible métrage linéaire, équivalent à 1 % de l'ensemble du fonds de la Fondation. Si cela s'explique en partie par des lacunes visibles, il faut aussi préciser qu'une bibliothèque de recherche produit relativement peu d'archives. Là encore, reste à savoir quel cadre de tri et de conservation adopter pour ces petits volumes. Entre tout conserver et tout jeter, quel juste milieu pour les archives d'une bibliothèque de recherche, pour une bibliothèque universitaire ?

L'émergence d'une problématique

À ce jour, il n'existe pas en France d'instruction de tri donnant, même partiellement, des éléments dans le cadre de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche. Concrètement, que faire des archives produites par les bibliothèques universitaires et des bibliothèques de recherche ? Afin de se faire une première idée, on peut se pencher sur le cas des archives des bibliothèques communales et intercommunales qui, elles, apparaissent dans les « Préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et structures intercommunales dans leurs domaines d'activité spécifiques » fournies par le Service interministériel des Archives de France en 2014¹. Ce document contient quelques typologies documentaires concernant l'accueil des publics et la gestion des collections dont le sort final indiqué est le versement. La question est de savoir si ce qui est valable pour la lecture publique l'est aussi pour les bibliothèques de l'ESR.

Pour le savoir, les archivistes de la Fondation ont élaboré un référentiel avec le concours de leurs collègues bibliothécaires. Sur un total de 35 personnes, nous avons interrogé les responsables de services (services aux publics, monographies, périodiques, dons, base documentaire, références), détenteurs d'une vision globale des activités qui y sont menées, et donc de la production documentaire qui en découle. En ce qui concerne la fonction archives, ce fut un cas d'introspection puisqu'elle constitue elle aussi un service de la bibliothèque.

Quelles conclusions en tirer ?

De l'intérêt de la mise en place d'une politique de collecte raisonnée

Le premier constat concerne le volume documentaire produit : il est relativement faible proportionnellement au nombre de producteurs d'archives potentiels. Cela tient notamment aux métiers des bibliothèques, dont certaines activités sont dépourvues de production documentaire récurrente : l'équipement et la conservation des documents imprimés, la permanence en salle de lecture, mais aussi les activités d'acquisition (par abonnement ou à titre pérenne) et de catalogage. Celles-ci génèrent des données contenues en grande partie dans les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) institutionnels et catalogues collectifs tel le Système universitaire de documentation (Sudoc). Les documents liés aux commandes et à la facturation quittent la bibliothèque et transitent par la direction financière.

Le second fait à constater concerne les supports d'information : 90 % de la production est électronique. Il s'agit des données des catalogues bien entendu,

¹ DGP/SIAF/2014/006. Identifiant 13.1.2.1. Bibliothèque, médiathèque et musée, p. 237.

mais aussi des registres de cotes, des suggestions d'acquisition faites par les lecteurs, des listes d'acquisitions, de bons de commande, de procédures de travail, de supports de formation et de présentation, de rapports, etc. Quant aux documents générés par la procédure d'inscription des lecteurs, ils sont appelés à diminuer de manière considérable avec la mise en place en 2016 de l'inscription en ligne.

Deux sortes de typologies connaissent un support électronique qui n'est que transitoire, puisque leur support de destination est le papier :

- les supports de communication utilisés en salle de lecture (affiches, dépliants) ;
- les documents budgétaires, comptables et juridiques (bons de commande, factures, licences des abonnements aux ressources en ligne, conventions).

La troisième remarque porte sur la valeur des documents produits : peu d'entre eux ont une valeur probante (licences d'abonnements aux ressources électroniques, conventions de don, etc.). Le registre d'inventaire a par exemple perdu de sa force probante à l'occasion de son passage du support papier au support électronique, dans la mesure où aujourd'hui il existe sous la forme d'un fichier de tableur modifiable par l'ensemble des bibliothécaires.

La valeur de ces données et documents d'archives est avant tout intellectuelle et patrimoniale, que ce soit dans la perspective de la constitution d'une mémoire institutionnelle ou de celle d'une histoire des bibliothèques de l'ESR, de celle du Sudoc et de la recherche de manière générale. Car les archives des bibliothèques peuvent renseigner sur les pratiques des chercheurs, des équipes, des laboratoires, en matière de constitution du savoir scientifique : les écosystèmes que constituent le documentaire et le scientifique coexistent et demeurent perméables, de sorte qu'étudier l'histoire des bibliothèques universitaires et des bibliothèques de recherche, c'est se pencher aussi sur l'histoire de la recherche et de l'enseignement supérieur. Pour un historien des sciences, les données d'un catalogue relatives aux acquisitions permettent de dessiner un panorama des thèmes et disciplines de recherche à diverses périodes ; les documents relatifs aux formations offertes aux usagers renseignent sur les besoins et pratiques en matière de recherche documentaire et d'aide à la recherche ; parfois enfin, comme à la FMSH, le renseignement systématique d'un champ spécifique dans une notice permet de reconstituer virtuellement *via* le catalogue au moins une partie d'une bibliothèque de chercheur ayant fait l'objet d'un don, et de dresser de cette façon l'état des sources secondaires qui ont alimenté sa réflexion scientifique.

La gestion des cas complexes : catalogues collectifs et blogs scientifiques

Nous terminons cette intervention sur l'étude de typologies documentaires. Lors de l'élaboration d'un référentiel, il n'est pas rare d'être confronté à des problématiques complexes. Prenons deux exemples tirés de l'expérience de référentiel de tri et de conservation pour la bibliothèque.

Vie et mort de la donnée bibliographique collective

Nous avons évoqué *supra* le cas des données produites par les bibliothécaires à la fois dans le catalogue local Babylone et dans le catalogue collectif du Sudoc. Si l'historique de la production des données dans le premier peut être reconstitué, la participation institutionnelle au second l'est plus difficilement. Le départ à la retraite d'un bibliothécaire en 2015 a mis en évidence une problématique sous-jacente et demeurée cachée à ce jour : ce catalogueur spécialiste des périodiques en sciences humaines et sociales a proposé à l'archivage des versions imprimées de notices du Sudoc avant et après modification.

SU Catalogue Affichage détaillé		pica3://nacanat.sudoc.abes.fr:1040-1055,1,23529052?buf=0&scr=8A&P3GPP=038734451&P3...	
Lot 43 Nombre de résultats 1 Notice 1 PPN 038734451 Format U751062301		No notice : 038734451	
		Texte imprimé, périodique	
Titre :		Journal of cuneiform studies [Texte imprimé]	
Alphabet du titre :		latin	
Auteur(s) :		American schools of oriental research Éditeur scientifique	
Date(s) :		1947-	
Numérotation :		v. 1- 1947-	
Langue(s) :		anglais	
Pays :		Etats-Unis	
Périodicité :		annuel	
Editeur(s) :		[Cambridge, Mass., etc : American Schools of Oriental Research], 1947-	
ISSN :		0022-0256	
ISSN de lien :		0022-0256	
Autre édition sur un autre support :		Journal of cuneiform studies (Online)	
Titre abrégé :		J. cuneif. stud.	
		Origine de la notice : ISSN	
Bibliothèque :		PARIS-Fondation MSH	
Accessibilité :		Disponible sous forme de reproduction pour le PEB	
Etat de collection :		vol. 23 (1971)	
Cote :		PC 1090	

Exemple d'une notice de périodique avant modification © Julien Pomart

SU Catalogue Affichage détaillé pica3://nacrnat.sudoc.abes.fr:1040-1055,1,23594588/?buf=0&scr=8A&P3GPP=026462966&P3...

Kamel D

Lot 57 | Nombre de résultats 1 | Notice 1 | PPN 036734461 | Format U751082301

No notice : 036734461

Titre : Alphabet du titre : Auteur(s) : Date(s) : Numérotation : Langue(s) : Pays : Périodicité : Editeur(s) : ISSN : ISSN de lien : Notes : A pour supplément : Autre édition sur un autre support : Titre abrégé : Sujets :	Texte imprimé, périodique Journal of cuneiform studies [Texte imprimé] latin American schools of oriental research. <u>Éditeur scientifique</u> 1947- vVol. 1, no. 1 (1947)-vol. 42, 2 (automne 1990) ; vol. 43-45, 1991-93- anglais Etats-Unis trimestriel New Haven, Conn. : American Schools of Oriental Research, 1947- New Haven, Conn. : American Schools of Oriental Research, 1947-1974 Cambridge, Mass. : Baghdad School of the American Schools of Oriental Research, 1974-1988 Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press, 1989-1990 Atlanta, Ga. : Scholars Press, 1990- 0022-0255 0022-0255 Texte en anglais principalement (quelques articles en allemand et en français). - Annuel (1991-) - Semest. (1984-1990). - Trimest. (1947-1983) Journal of cuneiform studies. Supplemental series Journal of cuneiform studies (Online) J. cuneif. stud. Akkadien (langue) -- Périodiques Écriture cunéiforme -- Périodiques Littérature assyro-babylonienne -- Périodiques
--	---

Origine de la notice : ISSN

La même notice enrichie : zone de l'édition complétée, indexation effectuée © Julien Pomart

Lorsqu'un bibliothécaire crée une notice bibliographique dans le Sudoc *via* le logiciel WinIBW, les données générées sont envoyées sur un serveur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et, dans le cas d'une modification de notice, ces données transitent une première fois depuis ce serveur, sont modifiées par le bibliothécaire puis renvoyées. Les changements effectués sont valides le lendemain sans qu'une version antérieure de la notice soit conservée soit du côté de la bibliothèque, soit du côté du Sudoc. Les informations relatives au processus d'amélioration de la qualité des données bibliographiques sont de ce fait perdues, empêchant ainsi toute analyse qualitative de la participation de chaque bibliothèque.

Ce type de donnée est cependant intéressant dans la mesure où jusqu'à présent, l'ABES procède seulement à une évaluation quantitative de la participation des bibliothèques au Sudoc par la prise en compte du nombre de créations de notices, peu important leur justesse et leur niveau de précision. La situation évolue avec la création récente du dispositif CERCLE (Correction et Enrichissement par le Réseau de *Corpus* de l'Enseignement Supérieur) porté par l'ABES et qui montre l'enjeu que constitue la qualité des données bibliographiques, dispositif auquel participe la bibliothèque de la FMSH depuis 2015¹.

¹ Sur le projet CERCLES et la participation de la bibliothèque de la FMSH, consulter « CERCLES : un *corpus* supplémentaire » : <http://punktokomo.abes.fr/2015/04/28/cercles-un-corpus-supplementaire> (Punktokomo est le blog technique de l'ABES – consulté le 28 avril 2015).

Il s'agit *in fine* de données dont la durée d'utilité est très courte (deux jours au maximum) mais dont le sort final n'est pas la simple destruction au bout de cette durée d'utilité. Il faudrait idéalement procéder chaque année à un échantillonnage pour tous les types de notices (monographies, périodiques, ouvrages de référence, etc.), mais la chose est techniquement difficile à mettre en œuvre. Nous avons donc opté pour la conservation de l'ensemble des notices papier laissées par le bibliothécaire comme échantillon témoin de la participation de notre bibliothèque au Sudoc, source d'informations sur la construction des données de ce dernier d'un point de vue qualitatif. Cet échantillon issu d'une « sélection naturelle » au sens darwinien du terme ne saurait être représentatif d'une expertise en matière de catalogage dans le Sudoc, mais c'est le seul dont nous disposons.

Archivage des objets informationnels complexes en constante évolution : les carnets de recherche

Autre cas de figure, celui des blogs. Il se rencontre chez toutes les entités désireuses de diffuser et de valoriser la recherche scientifique, qu'elle appartienne au passé ou qu'elle soit « en train de se faire », ainsi que ses résultats : chercheurs, équipes et programmes de recherche, services d'édition, archives, bibliothèques, centres de documentation, etc.

Sur Hypothèses, plate-forme de publication de carnets de recherche en sciences humaines et sociales développée par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) et constituée de blogs scientifiques fonctionnant sous Wordpress, plus d'une trentaine de « carnets de recherche » sont rattachés à la Fondation Maison des sciences de l'homme, dont deux à la bibliothèque : Digital Library¹ et Archives de la FMSH².

Cette plate-forme est destinée avant tout à la communauté des chercheurs, à la fois producteurs et usagers des contenus publiés : réflexions, articles, chroniques scientifiques, carnets de bord, carnets de terrain, revues, lettres d'information, manifestations scientifiques, etc. Ces contenus nourrissent la recherche et peuvent dès lors être cités par d'autres chercheurs : ils doivent à ce titre être accessibles de manière pérenne. C'est une garantie offerte par le Cléo dans la mesure où chaque article se voit attribuer un identifiant pérenne (url stable et simplifié qui permet une citation numérique fiable) : tant que la plate-

¹ Carnet de veille documentaire des bibliothécaires de la FMSH : <http://digitallibrary.hypotheses.org>.

² Carnet de valorisation des fonds et des actions menées par la fonction archives : <http://archivesfmsh.hypotheses.org>.

forme Hypothèses sera en service, les contenus seront accessibles sans limitation de durée. Il s'agit d'un outil de qualité qui connaît un succès confirmé depuis son lancement, grâce à son maintien à jour et à l'ajout constant de nouvelles fonctionnalités.

C'est justement là que réside la problématique pour l'archiviste : maintenir à jour l'environnement technique, notamment en fonction des évolutions de Wordpress, nécessite chaque année un changement des « thèmes » proposés aux usagers. Un thème peut être comparé à une maquette qui régit toute la mise en page du carnet. Lorsque le thème change, c'est l'ensemble du blog qui change d'aspect, alors que les contenus restent intacts. Ainsi la disposition des blocs d'information, les bandeaux, couleurs, polices de caractères se voient modifiés. Cela constitue potentiellement un chamboulement de la mise en page et donc une remise en cause des choix opérés, *in fine* une atteinte à l'intégrité du carnet.

Archives de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Présentation Le Fonds Dons d'archives Contactez les Archives Crédits

La collecte d'un fonds de chercheur en pratique
30 novembre 2011

De quelle manière procèdent les archivistes lors d'une opération de collecte d'un fonds d'archives de chercheur? Exemple d'un cas concret autour d'un fonds complexe : le don Mattei Dogan .

Les récits des archivistes regorgent d'histoires passionnantes narrant les trouvailles de ces explorateurs au sein de demeures de chercheurs, ainsi que dans leurs caves et autres greniers.

Dans le cas présent, le fonds se trouvait dispersé entre le domicile du donateur, son garage et sa cave. Et pour cause: Mattei Dogan, dont l'intense activité de recherche s'est écoulée sur presque 70 ans , a vraisemblablement conservé l'intégralité des documents qu'il a pu produire et recevoir, ce qui représente environ 100 mètres linéaires. Il est rare de procéder à la collecte d'un tel volume documentaire constitué par une seule personne.

Ces archives, constituées de dossiers thématiques, n'ont fait l'objet ni d'un

hypotheses.org A LIRE

RECHERCHE

S'ABONNER À CE CARNET

PRÉSENTATION

Récemment constitué à l'occasion de son déménagement, le fonds d'archives de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme se dévoile au rythme de l'avancée des travaux de la Mission

Books from my LibraryThing

U

ARCHIVES PERSONNELLES

Capture d'écran du carnet « Archives de la FMSH »,
seule trace existante de sa première version © Julien Pomart

On peut dès lors souhaiter archiver la version d'un carnet avant sa modification. S'il est possible d'exporter les articles et pages d'un blog en XML, la plate-forme ne permet pas d'archiver l'intégralité d'un carnet dans sa forme actuelle. Le Cléo a confirmé en 2015 qu'il ne mettrait pas en place cette fonctionnalité, sa politique consistant à garantir l'accessibilité et la citabilité des contenus scientifiques¹. On comprend tout à fait ce choix de la part du Cléo, qui joue ici son rôle d'éditeur.

Reste alors l'archivage à la Bibliothèque nationale de France au titre du dépôt légal, qui a le mérite d'exister mais qui malheureusement ne recouvre pas les besoins attendus par les Archives de la FMSH :

- garantie d'archivage de la totalité d'un carnet ;
- possibilité d'effectuer l'archivage à la demande, c'est-à-dire avant le changement du thème ;
- intégration d'un carnet archivé dans l'ensemble du fonds d'archives papiers et électroniques de son producteur ;
- accès au carnet en dehors des espaces réservés à la consultation des sites Web archives au titre du dépôt légal à la BnF.

La politique d'archivage des carnets rattachés à la FMSH est, dans la mesure du possible, de conserver l'intégralité *via* une procédure de copie mise au point en interne.

À côté des considérations techniques apparaît une autre interrogation : est-il pertinent d'archiver un blog scientifique au fil de ses évolutions successives ? Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer la réponse va varier selon chaque producteur : parfois, cela paraît incontournable, et dans d'autres cas, superflu. Cette décision est inscrite dans chaque référentiel de tri et de conservation. Jusqu'à très récemment, on distinguait les données de leur support de fixation, le tout formant un document. Les nouvelles pratiques inhérentes aux technologies numériques introduisent maintenant une dimension de hiérarchisation des données, entre celles de contenu et celles de mise en forme.

¹ Courriel de l'équipe d'Hypothèses en date du 27 mai 2015, adressé à l'ensemble des carnetiers.

Conclusion

Quel avenir pour ce « troisième genre » des archives de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ?

D'abord le risque de pertes est indéniable malgré la valeur patrimoniale certaine des fonds. Devant le manque de temps, les archivistes ne peuvent pas systématiquement se pencher sur la question compte tenu de l'enjeu que revêt la collecte des archives administratives et scientifiques. On peut néanmoins s'interroger sur ce point : existe-t-il une hiérarchisation dans la nécessité de collecte et de conservation des archives dans l'ESR ? La perte des archives de la diffusion et de la valorisation des savoirs demeure-t-elle un risque acceptable au regard d'autres enjeux ?

Ensuite l'élaboration de référentiels de tri et de conservation demeure indispensable pour la mise en place d'une politique de collecte de ces archives du troisième genre. Sans démarche proactive l'archiviste ne pourra que se contenter de tout collecter, de tout conserver, en somme d'évacuer purement et simplement la problématique que constitue la sélection des données et documents. Dans le cas de la bibliothèque de la FMSH, la création du référentiel a permis de mettre en lumière la problématique de la collecte de données éphémères.

Enfin l'utilisation croissante du XML dans les chaînes de production de l'information pose la problématique de la distanciation progressive entre données de contenu et données de mise en forme formant le document final, entre les données et les documents composant un même objet informationnel complexe (site Web, blog). Pour les archivistes, c'est un changement de paradigme : il devient indispensable de pouvoir archiver ce type d'objet dans sa globalité, mais il sera peut-être aussi nécessaire à l'avenir de convaincre les producteurs de la pertinence de la chose.

Julien POMART
Responsable des Archives de la FMSH
julien.pomart@msh-paris.fr